

# BUDGET 2014 DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Jeudi 3 octobre 2013 le budget 2014 de l'Administration Pénitentiaire a été présenté aux organisations syndicales. Même si nos dirigeants expriment leur satisfaction par un budget en hausse de 1.7 % et d'un Ministère qui soi disant crée des emplois, **FORCE OUVRIERE** déplore le peu de moyens alloué aux Personnels de Surveillance pour l'année prochaine.

A savoir, seulement 432 emplois seront créés en 2014 et 210 emplois déjà existants seront redéployés sur l'ensemble du territoire. Les 210 emplois sont la conséquence de la mise en place du logiciel GENESIS sur l'année 2014.... **Ne rêvons pas !**

Ce ne sont pas 210 emplois en plus dans les détentions mais 210 personnels qui seront remerciés et réaffectés à d'autres tâches que celles qu'ils occupent aujourd'hui.

A ce jour, aucune précision n'est donnée par l'Administration Pénitentiaire sur les postes impactés par cette mesure.

Confirmation est donnée quant à la création de 300 postes de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et 30 emplois pour les Brigades Cynotechniques, ainsi que 15 emplois pour les aumôniers notamment musulmans.

Concernant le recrutement, l'Administration Pénitentiaire prévoit l'embauche de 766 personnels qui se décomposent de la façon suivante :

- 726 postes pour le Corps d'Encadrement et d'Application dont 226 pour les ouvertures d'établissement.
- 40 postes d'Officiers.

Encore une fois, les moyens n'y sont pas et par conséquent les conditions de travail vont continuer à se dégrader.

Ce budget en trompe-l'œil ne fera qu'accroître la souffrance au travail, véritable fléau dans les services et les détentions.

Sur le plan budgétaire en 2014, 7,6 millions d'euros seront répartis avec :

- la mise en place de l'Indemnité de Fonctions et d'Objectifs (IFO) pour les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.
- la 4<sup>ème</sup> tranche de la réforme statutaire des Personnels d'Insertion et de Probation.
- la réforme des Directeurs.
- la réforme du Corps d'Encadrement et d'Application.

Interpelée sur la disparition des Améliorations des Conditions de Travail (ACT), la DAP nous a indiqué qu'elle était bien consciente que la situation est très tendue mais que ce n'est pas une priorité. La priorité de la Direction de l'Administration Pénitentiaire repose avant tout sur la gestion de la masse salariale, en clair : comment répondre aux objectifs fixés par le gouvernement en matière de réductions des déficits publics.

Aujourd'hui encore, **FORCE OUVRIERE** maintient son objectif de rassembler les personnels face à la misère sociale auxquels ils sont et seront de plus en plus confrontés car aucune augmentation en vue mais toujours plus de baisse de pouvoir d'achat et de restrictions.

**Le budget 2014 ne répond en rien aux attentes du terrain !!!**

Ris-Orangis, le 03 octobre 2013  
SNP-FO Personnel de Surveillance